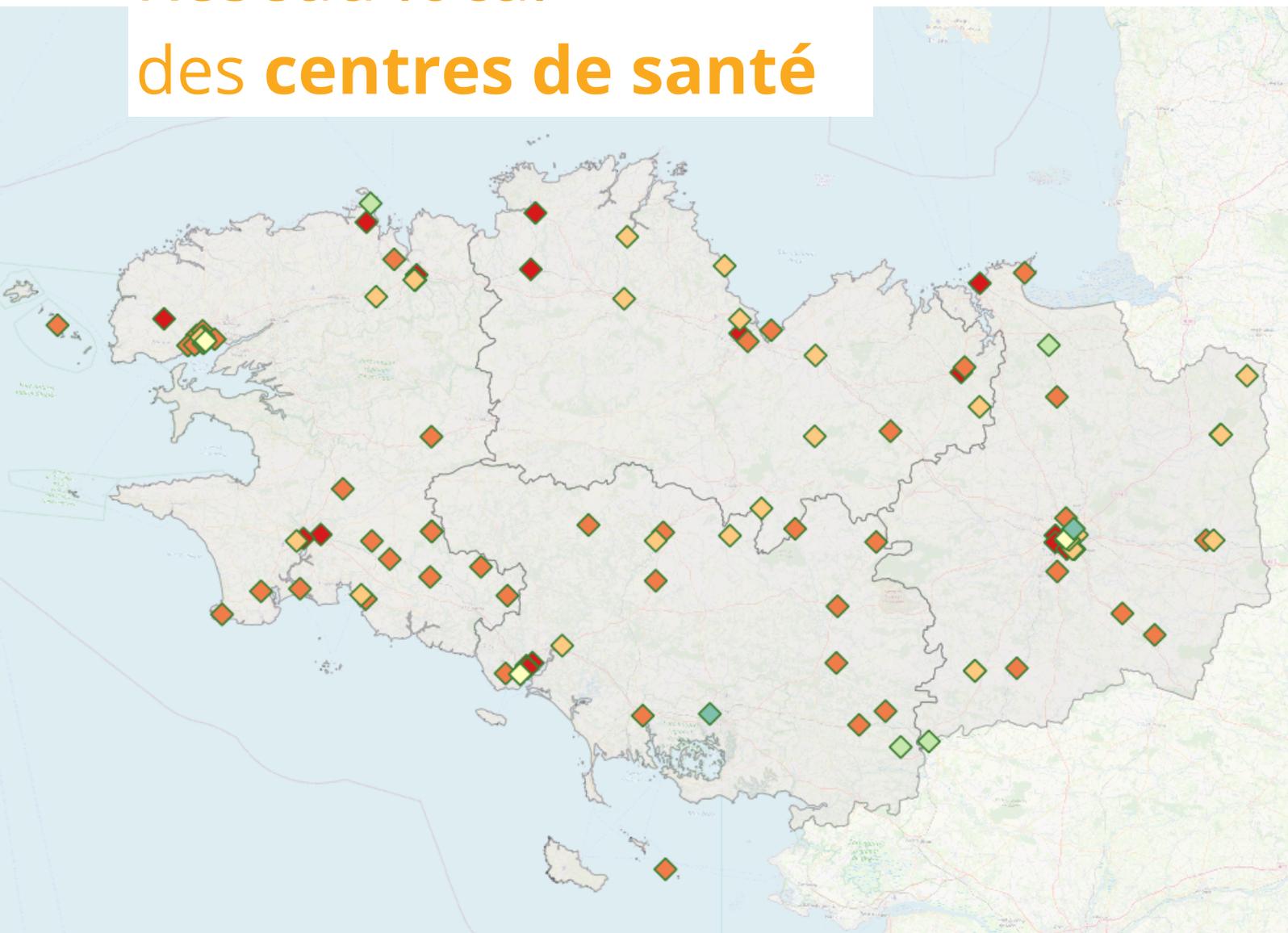


# Carnet de rencontres Bretagne



2022

Réseau local  
des centres de santé





(LIEN  
CLIQUABLE)



# SOMMAIRE

06

PROMOUVOIR L'ACCÈS AUX SOINS  
POUR TOUS

07

GOUVERNANCE DE LA FNCS

08

LA FNCS, ORGANISME REPRÉSENTATIF AUPRÈS DES  
POUVOIRS PUBLICS

09

SIGNATURE DE L'AVENANT 4 DE L'ACCORD  
NATIONAL DES CENTRES DE SANTÉ

10

L'OBSERVATOIRE DES CENTRES DE SANTÉ

11

LA DÉMARCHE QUALITÉ EN CENTRE DE SANTÉ

13

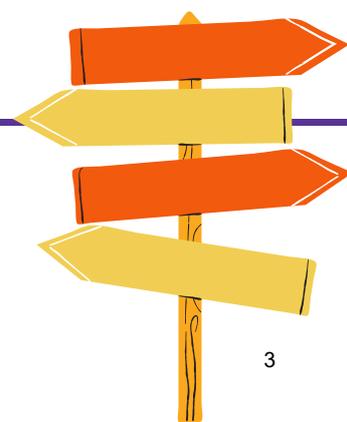
GÉOGRAPHIE DES CENTRES DE SANTÉ  
EN BRETAGNE

24

D'AUTRES INDICATEURS...

33

ANNEXES





# La fédération nationale des centres de santé



# Promouvoir l'accès aux soins pour tous

Créée en 1954, [la Fédération Nationale des Centres de Santé](#) est un organisme à but non lucratif, qui représente et soutient le développement des centres de santé sur le territoire national.

Les présidents fondateurs sont le Dr Jean Reigner, médecin-directeur du centre médico-social du Blanc-Mesnil (93), le Dr Paul Gabay, médecin directeur du centre municipal d'Argenteuil (95) et Claudie Gillot-Dumoutier, Maire-adjointe à la santé de la ville de Saint-Denis (93).

Depuis sa création, il y a plus de 60 ans, la FNCS a élargi son assise pour rassembler aujourd'hui, en plus de municipalités, un bon nombre d'associations, quelques organismes mutualistes, hôpitaux, universités, d'autres collectivités territoriales, départements, communauté de commune et Groupement d'intérêt public, gestionnaires de centres de santé. Les valeurs portées par la FNCS sont les suivantes : faciliter l'accès aux soins pour tous, privilégier une approche globale de la santé des usagers et allier le soin, la prévention et l'éducation pour la santé.



En 2022, la FNCS compte près de 400 centres de santé et porteurs de projets adhérents sur le territoire national.

**Conformément à ses statuts, la FNCS se donne pour principales missions de :**

**01**

Fédérer les personnes morales qui gèrent les centres de santé régis par les Codes de la Sécurité Sociale et de la Santé Publique et par les Conventions signées avec les caisses nationales d'Assurance Maladie.

**02**

Promouvoir les centres de santé, leurs modèles, leurs valeurs auprès des pouvoirs publics, des professionnels de santé, des patients et du grand public.

**03**

Fédérer et accompagner les personnes morales porteuses de projets de création de centres de santé médicaux et polyvalents et de transformation de centres de santé paramédicaux en centre de santé polyvalent.

**04**

Fédérer les personnes morales représentant les patients, les usagers et les partenaires des centres de santé partageant ses valeurs et missions.

# Gouvernance de la FNCS



## 1. Conseil d'administration

La FNCS est administrée par un [conseil d'administration](#) composé de professionnels de santé (médecin généraliste, infirmière, chirurgien dentaire...), cadres administratifs, élus et présidents d'associations.

## 2. Bureau

Un [Bureau](#) de 7 membres a été élu par le Conseil d'administration. Accompagné de conseillers techniques, le bureau met en œuvre les décisions de l'Assemblée générale des adhérents et du Conseil d'administration de la FNCS.



## 3. Charte éthique interne à la FNCS

La FNCS affirme ses valeurs et se dote d'une [charte éthique](#).

Les valeurs fondatrices de la FNCS sont le respect de la dignité humaine, la non-discrimination, l'égalité d'accès à la santé, l'intérêt du patient et des usagers, la coopération entre les acteurs et la gestion à but non lucratif.





La Fédération contribue à l'amélioration des conditions de fonctionnement des centres de santé, apporte des services d'information, de formation et de communication sur l'actualité et l'évolution de la réglementation concernant ces structures et favorise la formation, la recherche, l'échange et l'ouverture sur des pratiques nouvelles, aux niveaux national et international.

## La FNCS, organisme représentatif auprès des pouvoirs publics

---



La Présidente de la FNCS siège au Haut conseil pour l'avenir de l'Assurance Maladie ([HCCAM](#)).



La FNCS participe à de nombreux travaux menés par le Ministère de la santé (art.51, [PEPS](#), centres participatifs, dispositif [MonPsy](#)...).



Les membres de la FNCS siègent dans les commissions de démocratie sanitaire (CTS, CRSA...) et de concertation régionale.



La FNCS est signataire de l'Accord national des CDS, des ACI MSP et [CPTS](#).

# Signature de l'avenant 4 de l'Accord national des centres de santé

La présidente de la FNCS était présente pour la [signature de l'avenant 4 de l'Accord national des centres de santé](#) entre les organismes représentatifs et la direction de la CNAM.

Résultat d'une négociation démarrée le 03 février 2021, **ce nouvel avenant permet aux centres de santé de bénéficier, en particulier, d'une transposition des forfaits des dernières conventions libérales** : avenant 9 des professions médicales (30/07/2021), avenant 6 des infirmiers libéraux (09/11/2021), avenant 1 de l'ACI des MSP (2022).

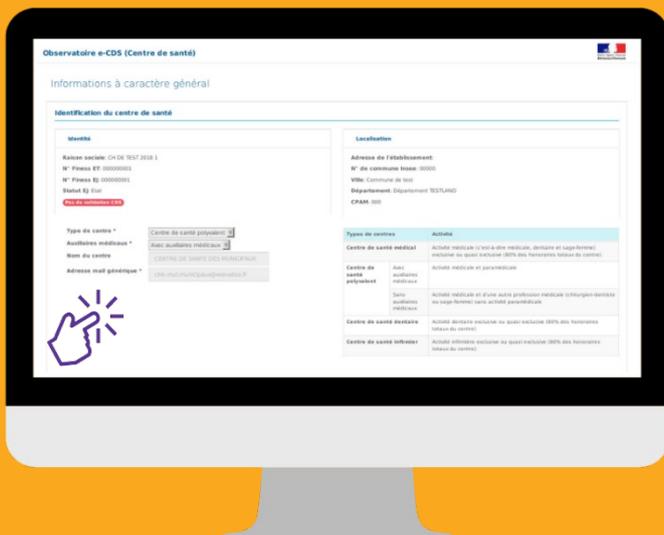
Il s'agit de renforcer l'accès aux soins pour les publics prioritaires, mettre en place une réponse organisée pour faire face aux besoins de soins non programmés, consolider le parcours de soins en fixant un nouveau cadre à la téléconsultation et la téléexpertise, accompagner le virage numérique de la médecine de ville, poursuivre le déploiement du dispositif bilan de soins infirmiers et soutenir le déploiement des infirmières en pratique avancée.



Signature avenant 4 de l'Accord national des CDS entre les organismes représentatifs et la direction de la CNAM – Avril 2022

# L'observatoire des centres de santé

Mise en œuvre par l'[agence technique de l'information sur l'hospitalisation](#) (ATIH), l'[observatoire des centres de santé](#) prend la forme d'une plateforme dématérialisée. Cet outil a été conçu en concertation avec les représentants nationaux des centres de santé et testé par douze centres de santé.



Lancé en 2017, cette plateforme permet de générer un bilan annuel pour chacun des centres de santé et d'avoir une visibilité précise sur l'apport local et national des centres de santé sur l'accès aux soins pour les populations.

A ce titre, les centres de santé ont l'obligation d'enregistrer leurs données durant la fenêtre d'ouverture de la plateforme du 1<sup>er</sup> janvier au 28 février de l'année qui suit l'exercice concerné.

Les données renseignées sur cette plateforme servent à :

**01**

Centraliser les données du rapport d'activité conditionnant le versement des rémunérations forfaitaires prévues par l'accord national des centres de santé (rémunération forfaitaire spécifique et rémunération sur objectifs de santé publique).



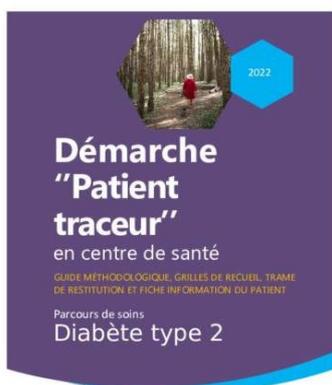
**02**

Assurer le recensement et favoriser le partage des connaissances sur les activités des centres de santé.

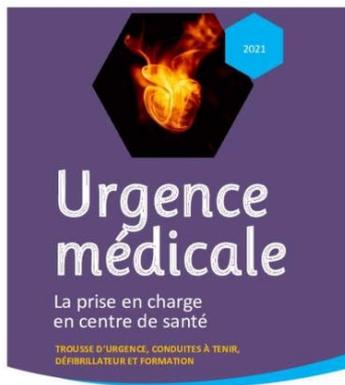


# La démarche qualité en centre de santé

En partenariat avec la Structure d'Appui Régionale à la Qualité des soins et à la Sécurité des patients d'Île-de-France ([STARAQS](#)), la Fédération édite et publie des guides à destination des centres de santé qui visent à instaurer ou renforcer une dynamique d'amélioration continue de l'organisation et de la dispensation des soins et services médicaux dans les centres.



[Démarche « patient traceur »](#)



[Urgence médicale](#)

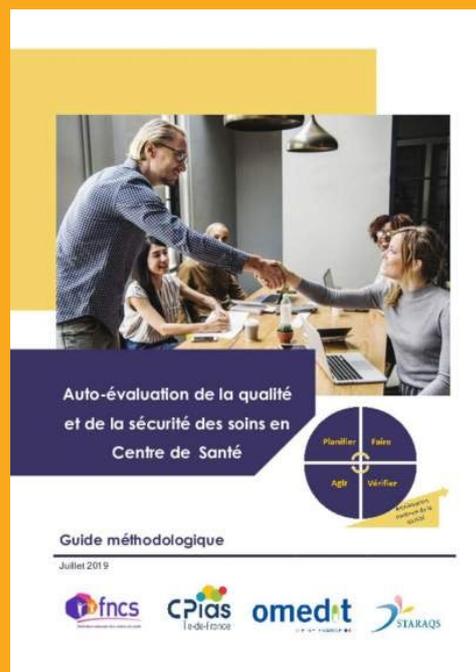


[Satisfaction des patients](#)



## Auto-évaluation de la Qualité et de la sécurité des soins, une plateforme en ligne.

Elaboration du [Guide auto-évaluation de la qualité et de la sécurité de soins en Centre de santé](#), construit par et pour les équipes des centres de santé. L'auto-évaluation proposée s'inscrit dans une démarche volontaire d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins en centres de santé (CDS).



# Les centres de santé en région Bretagne



# Géographie des centres de santé en Bretagne

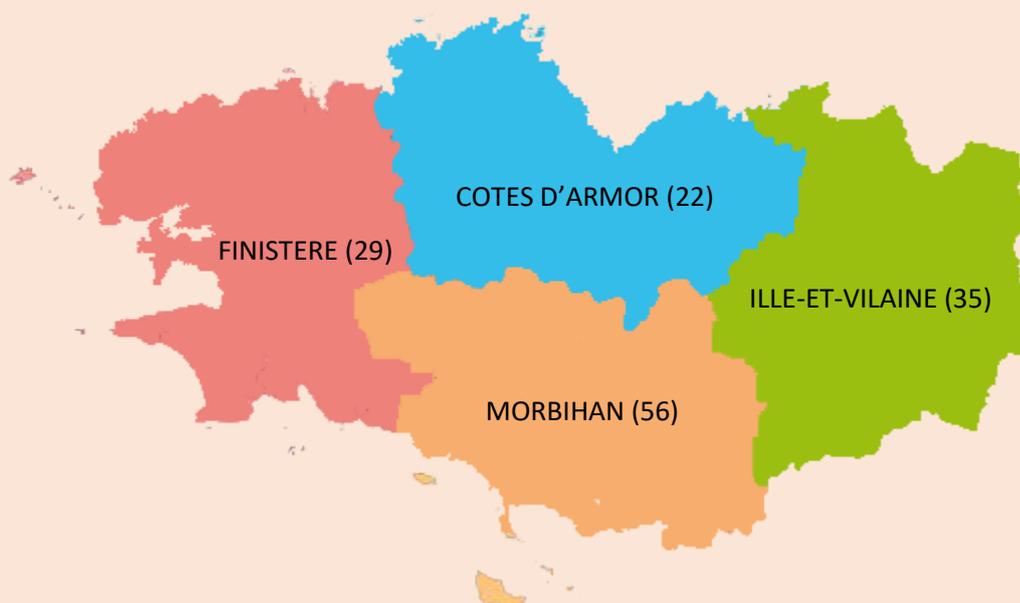
Cette présentation a été réalisée dans le cadre des premières rencontres FNCS et CPAM Bretagne du 5 avril 2022. Elle concerne exclusivement l'offre médicale des centres de santé sur le territoire de la Bretagne.

La Bretagne est une région administrative française composée des départements des Côtes-d'Armor, du Finistère, d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan. Sa préfecture est Rennes. Elle a été créée en 1956 en tant qu'entité administrative mais est surtout une entité géographique et culturelle.

Les centres de santé sont des lieux de prise en charge médicale mono-professionnels, ou pluri-professionnelles pratiquant le tiers payant et des tarifs de secteur 1. Les professionnels de santé y sont salariés. Ces structures établissent un projet de santé attestant de leur exercice coordonné qu'ils transmettent à l'Agence Régionale de Santé (ARS) en même temps que leur règlement de fonctionnement. Ils peuvent conclure avec l'ARS un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens conditionnant le versement d'une aide financière par l'agence.

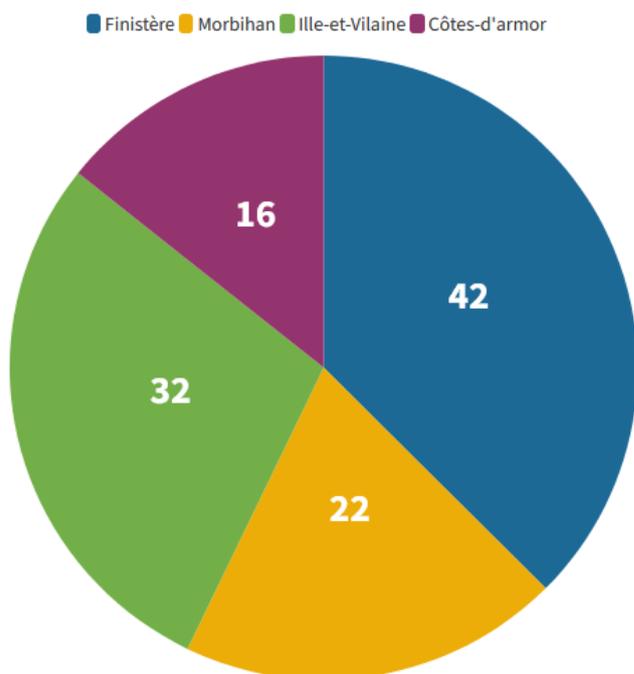
L'objectif de cette présentation est d'observer les informations relatives aux centres de santé en Bretagne que ce soit vis à vis de leur concentration ou de leurs emplacements.

**Méthodes utilisées :** Géotraitements effectués par le logiciel de cartographie QGIS (intersection, matrice des distances, couper), tableaux croisés dynamiques effectués via Excel, représentation cartographique via Kepler.gl, data visualisation via Flourish, données extraites du fichier FINESS, data.gouv, données internes FNCS.



# Caractéristiques des centres de santé en Bretagne

## 1. Concentration sur le territoire en 2021



Nous comptons **112 centres de santé sur la région Bretagne** : 16 centres dans les Côtes d'Armor, 32 centres en Ille-et-Vilaine, 22 centres dans le Morbihan et 42 centres dans le Finistère.

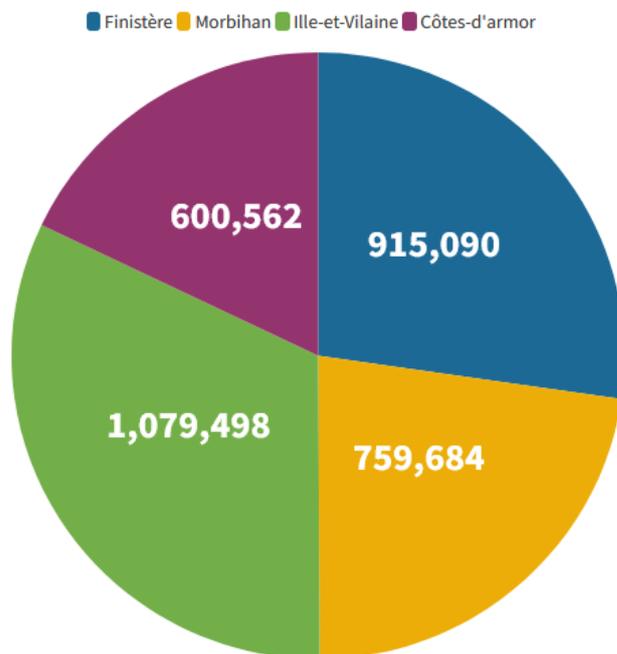
Si nous rapportons ce nombre à la surface, nous avons une concentration de **0,41 centres de santé pour 100 km<sup>2</sup> sur l'ensemble du territoire breton**. Le département qui concentre le plus de centres de santé est le Finistère (0,62). Ensuite, il y a l'Ille-et-Vilaine (0,47), le Morbihan (0,32) et pour finir, les Côtes d'Armor (0,23).

Départements	Côtes d'Armor	Ille-et-Vilaine	Morbihan	Finistère	Bretagne
Concentration des centres de santé pour 100 km <sup>2</sup>	0,23	0,47	0,32	0,62	<b>0,41</b>

## 2. Population en Bretagne

Après avoir montré la concentration rapportée à la surface, il est intéressant d'observer la présence des centres de santé en fonction de la population en Bretagne.

Selon le recensement de 2019, la Bretagne hébergeait environ 3,55 millions d'habitants : plus de 600 000 habitants dans les Côtes d'Armor, 1,8 million d'habitants en Ille-et-Vilaine, près de 760 000 dans le Morbihan et 915 000 habitants dans le Finistère. <sup>1</sup>



Nous avons classé les départements selon leur population : l'Ille-et-Vilaine est le département le plus peuplé suivi du Finistère, du Morbihan et des Côtes d'Armor.

Si nous rapportons le nombre de centres de santé à la population, il y a une moyenne de 33 centres de santé par million d'habitants sur l'ensemble de la Bretagne, à peu près 46 centres par million d'habitants pour le Finistère, environ 30 pour le Morbihan et l'Ille-et-Vilaine et 27 sur le département des Côtes d'Armor.

Départements	Côtes d'Armor	Ille-et-Vilaine	Morbihan	Finistère	Bretagne
Taux de centres de santé par million d'habitants	27	30	29	46	33

<sup>1</sup> Insee  [populations légales des départements en 2019](#)

En mettant en relation l'ensemble des informations obtenues, nous observons que le Finistère possède une concentration importante de centres de santé vis à vis de sa surface (0,62 CDS pour 100 km<sup>2</sup>) et de sa population (46 CDS par millions d'habitants). Et pourtant, sa superficie est la plus petite des départements de la Bretagne (6773 km<sup>2</sup>) et sa population est moins importante que celle de l'Ille-et-Vilaine (915 090 habitants en 2019).

La concentration de centres de santé pour 100 km<sup>2</sup> est le plus faible dans les Côtes d'Armor (0,23) suivi du Morbihan (0,32) et de l'Ille-et-Vilaine (0,47).

Départements	Côtes d'Armor	Ille-et-Vilaine	Morbihan	Finistère	Bretagne
Concentration de centres de santé pour 100 km <sup>2</sup>	0,23	0,47	0,32	0,62	<b>0,41</b>
Centres de santé par millions d'habitants	27	30	29	46	<b>33</b>
Population	600 562	1 079 498	759 684	915 090	<b>3 354 854</b>
Surface (km <sup>2</sup> )	6 878	6 775	6 823	6 733	<b>2 7209</b>
Nombre centres de santé	16	32	22	42	<b>112</b>

# Caractéristiques typologiques

## 1. Types de centres de santé

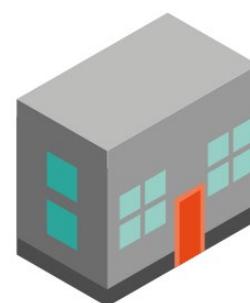
Parmi les 112 centres de santé présents sur le territoire breton, nous recensons 52 centres de santé infirmiers, 27 médicaux, 24 dentaires, 4 polyvalents, 3 ophtalmos et 2 polyvalents médicaux-infirmiers.

Nous observons une surreprésentation des centres de santé infirmiers (46%), médicaux (24 %) et dentaires (23 %). Et une représentation plus faible pour les centres de santé polyvalents (3,5%), ophtalmos (2,7%) et polyvalents médicaux-infirmiers (1,8%).

Départements	Côtes-d'Armor	Ille-et-Vilaine	Morbihan	Finistère	Bretagne	Pourcentage
Infirmier	4	10	12	26	52	46 %
Polyvalent		2	1	1	4	3,5 %
Médical	8	8	4	7	27	24 %
Dentaire	4	10	3	7	24	23 %
Polyvalent Médical-Infirmier		1	1		2	1,8 %
Ophtalmo		1	1	1	3	2,7 %
Somme	16	32	22	42	112	100 %

Au niveau des départements, nous remarquons une plus grande représentation des centres de santé infirmiers dans le Finistère, suivi d'une présence marginale des centres de santé médicaux et dentaires. Les autres départements suivent le même schéma, dans des proportions similaires, la seule exception notable est l'Ille-et-Vilaine où le nombre de centres de santé infirmiers est équivalent au nombre de centres de santé dentaires.

Par conséquent, sur l'ensemble du territoire breton, la majorité des centres de santé sont des centres de santé infirmiers et ceux-ci sont majoritaires dans chaque département.



## 2. Année d'ouverture

Pour les dates d'ouverture, la majorité des centres infirmiers ont été ouverts entre 1945 et 2000 (49 ouvertures sur cette période). Le pic d'ouverture des centres de santé infirmiers est atteint en 1980 avec 13 ouvertures. Entre 2000 et 2021, le nombre d'ouverture est significativement moins important.



Concernant les centres de santé polyvalents, nous recensons que 2 centres pour la période 1945-1980 et 2010-2021, il n'y a pas de pic observable.

Pour les centres de santé médicaux, nous observons une croissance importante entre 2010 et 2021 avec 21 ouvertures sur cette période. Le pic d'ouverture est atteint en 2019 avec 10 ouvertures de centres de santé médicaux.

Les centres de santé plus spécialisés comme les ophtalmos et les médico-infirmiers ont commencé à apparaître entre 2010 et 2021 avec au maximum 2 centres de santé ophtalmos ouverts en 2020.

Les centres de santé dentaires ont un nombre d'ouverture relativement stable avec une légère surreprésentation sur la période 1945-1980 et 2010-2021 avec 8 ouvertures. Cependant aucun pic significatif peut être observé, le nombre d'ouverture par année est relativement stable.

### Nombre d'ouverture des CDS en fonction de leurs activités

Type de centres de santé/années	Infirmier	Polyvalent	Médical	Dentaire	Polyvalent Médical-Infirmier	Ophtalmo
1945/1980	26	2	1	8		
1980/2000	13		2	5		
2000/2010	4		3	3		
2010/2021	8	2	21	8	1	3

En conclusion, nous constatons que les créations de centres de santé infirmiers sont essentiellement situées dans les décennies 1945-2000 et sont plus limitées à partir des années 2000. A contrario, nous remarquons une faible présence des centres de santé médicaux de 1945 à 2010 et un pic important dans la décennie 2010-2020 avec 10 ouvertures en 2019.

Ainsi, les centres de santé infirmiers bretons sont issus d'une croissance ancienne (1980) alors que les centres de santé médicaux, malgré leur sous-représentation actuelle, sont issus d'ouvertures plus récentes (2020).

## Observation cartographique

**Méthode utilisée :** Données centres de santé issues du fichier FINESS, traitées sur le territoire de la Bretagne via QGIS et représentées sous forme de carte de chaleur dans Kepler.gl.

En effectuant une représentation de la densité des centres de santé, nous observons une grande concentration de ceux-ci au niveau des grandes villes de Bretagne.

### Carte de la concentration des centres de santé en Bretagne



Pour le Finistère, il y a une grande concentration des centres de santé au niveau de Brest, de Morlaix et de Quimper. Brest possède une forte concentration centrée sur la ville mais possède peu de centres de santé en périphérie. Morlaix a de son côté une concentration moins importante de centres au niveau de la ville et de sa proche banlieue mais possède des centres de santé en périphérie. Du côté de Quimper, la concentration semble relativement faible mais il y a un nuage de centres de santé dans la périphérie. Le centre du Finistère est relativement vide de centre de santé.

Pour les Côtes d'Armor, il y a une forte concentration de centres de santé à Saint-Brieuc et une concentration moins importante dans la ville de Dinan. Les centres de santé sont principalement présents au nord et à l'est du département. Nous remarquons une quasi-absence de centres de santé au sud-ouest des Côtes d'Armor.

Pour le Morbihan, nous constatons une grande densité de centres de santé à Lorient avec une répartition relativement homogène sur l'ensemble du département. Néanmoins, il y a des zones où les centres de santé sont absents notamment dans le centre du département.

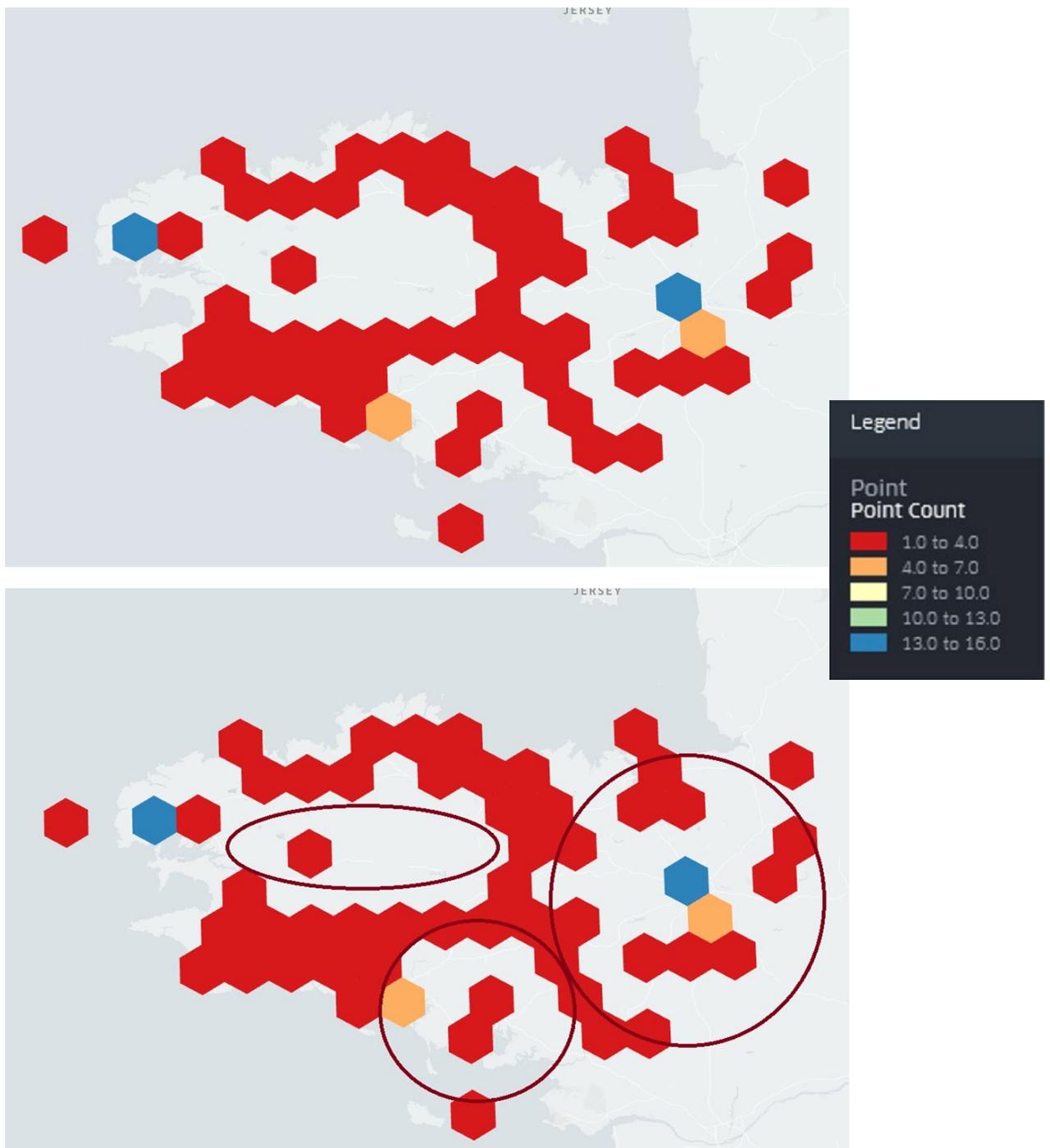
Concernant l'Ille-et-Vilaine, nous observons une concentration plus importante au centre du département notamment dans la ville de Rennes. Toutefois, il y a également des centres de santé au niveau de Vitré et Fougères.

## 1. Mise en relation avec les résultats précédents

L'observation cartographique semble montrer une densité de centres de santé importante dans les plus grandes villes de Bretagne. Malgré la présence notable de centres de santé dans le reste de la région, il est possible d'identifier des « zones de vide » où les centres de santé sont absents.

En utilisant la représentation cartographique polygonale, il est possible de mettre en évidence ces « zones de vide ».

### Carte des zones de vide des centres de santé sur le territoire breton



Nous constatons une absence de centres de santé qui s'étend du sud-ouest des Côtes d'Armor au centre du Finistère et dans la périphérie de Vannes.

Nous observons également un manque de centres de santé sur la périphérie proche de Rennes, pondéré par la présence de centres de santé en périphérie plus éloignée.

Néanmoins, nous remarquons dans les limites des départements, la présence de centres de santé.

Nous pouvons mettre en relation les résultats préalablement obtenus avec les observations cartographiques.

Départements	Côtes d'Armor	Ille-et-Vilaine	Morbihan	Finistère	Bretagne
Concentration de centres de santé pour 100 km <sup>2</sup>	0,23	0,47	0,32	0,62	<b>0,41</b>
Centres de santé par millions d'habitants	27	30	29	46	<b>33</b>

Pour les Côtes d'Armor, nous avons remarqué un taux de centres de santé par habitant relativement moyen par rapport à l'ensemble de la région Bretagne et un taux de centres de santé pour 100 km<sup>2</sup> assez faible. Ces résultats s'expliquent par le nombre faible de centre de santé et de population dans le département.

La représentation cartographique met ceci en perspective, en effet elle montre la présence inégale des centres de santé avec une « zone de vide » présente dans le sud-ouest des Côtes d'Armor et une concentration majoritaire des centres de santé dans le nord du département.

Pour le Finistère, les observations préalables avaient montré des taux supérieurs au reste des départements de la Bretagne. Toutefois la représentation cartographique montre que les centres de santé sont principalement concentrés sur les villes de Brest, Quimper et Morlaix et il y a un vide situé au centre du département.

Concernant les départements de l'Ille et Vilaine et du Morbihan, le constat observé précédemment est similaire, les centres de santé sont centrés autour des grandes villes, Rennes pour l'Ille-et-Vilaine et Lorient pour le Morbihan. Nous observons également des « zones de vide » en périphérie.

Les taux observés peuvent être remis en perspective car nous remarquons des dichotomies de concentration de centres de santé dans les grandes villes.

## 2. Représentation cartographique par catégorisation

Nos observations ont permis de représenter la concentration des centres de santé sur le territoire de la Bretagne. Or, il est possible que sur un lieu avec un grand nombre de centres de santé, il y ait une représentation inégale des centres de santé médicaux-polyvalents, dentaires, infirmiers etc. Il est donc intéressant d'observer la concentration de ceux-ci par catégorie.

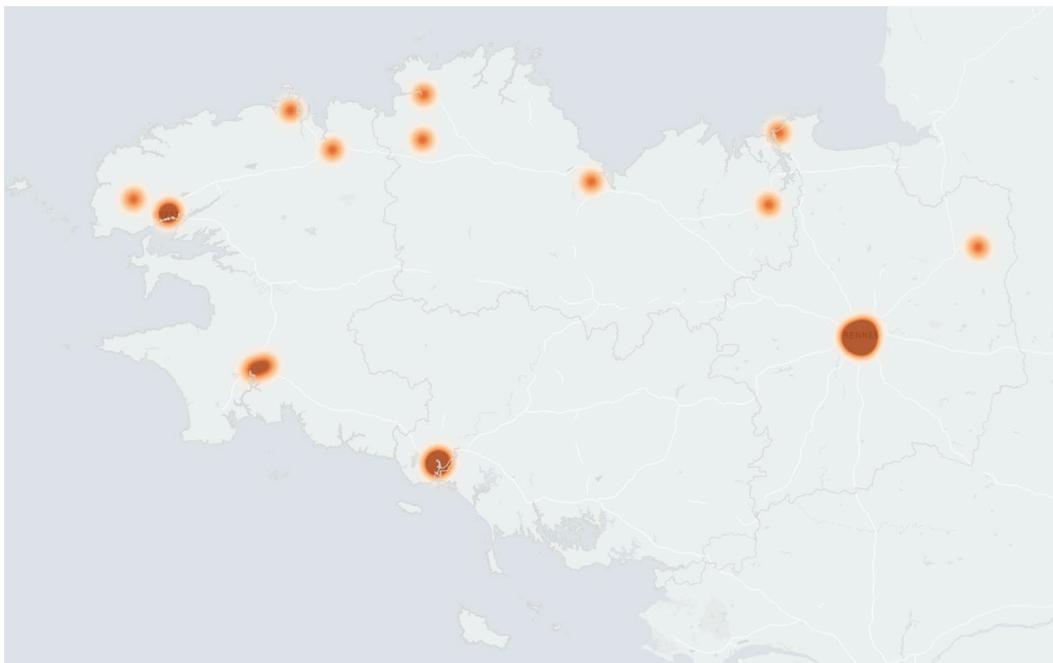


### Carte de la densité des centres de santé infirmiers en Bretagne



En observant la position des centres de santé infirmiers sur la Bretagne, nous remarquons qu'ils sont principalement présents dans le nord et le sud du département du Finistère, aussi au nord-ouest et au nord-est des Côtes d'Armor. Il y en a également à Rennes, au sud-est de l'Ille-et-Vilaine, au nord et à l'est du Morbihan.

## Carte de la concentration des centres de santé dentaires en Bretagne



Les centres de santé dentaires sont peu nombreux par rapport au nombre de centres de santé sur le territoire breton. Ces structures sont concentrées dans les grandes villes de Bretagne, et sont quasiment, voire totalement absentes dans l'arrière-pays. Parmi les densités les plus importantes, nous pouvons citer en ordre décroissant : Rennes, Quimper, Brest, Lorient pour les plus grandes villes et Morlaix, Dinan, Vitré, Saint Brieuc pour les plus petites. Nous remarquons un énorme vide au centre de la région.

## Carte de la concentration des centres de santé médicaux et polyvalents en Bretagne



Concernant les centres de santé médicaux et polyvalents, nous remarquons une situation mêlant à la fois une concentration importante des centres de santé dans les grandes villes de Bretagne particulièrement sur la ville de Rennes et de Brest. Et une concentration moins importante sur les frontières des départements, malgré certains vides remarquables au niveau des limites frontalières du Finistère, à l'est du Morbihan et des Côtes d'Armor.

Même si les centres de santé médicaux et polyvalents sont présents dans les grandes villes de Bretagne, ils se situent également dans le reste des territoires.

## D'autres indicateurs

Après avoir effectué des observations sur le territoire de la Bretagne, il serait intéressant de mettre en relation les résultats avec d'autres indicateurs comme les quartiers prioritaires de la ville (QPV), les maisons de santé et les tranches d'âge.

**Méthodes utilisées :** Géotraitements effectués par le logiciel de cartographie QGIS (intersection, matrice des distances, couper), tableaux croisés dynamiques effectués via Excel, représentation cartographique via Kepler.gl, data visualisation via Flourish.

### Quartier prioritaire de la ville, QPV

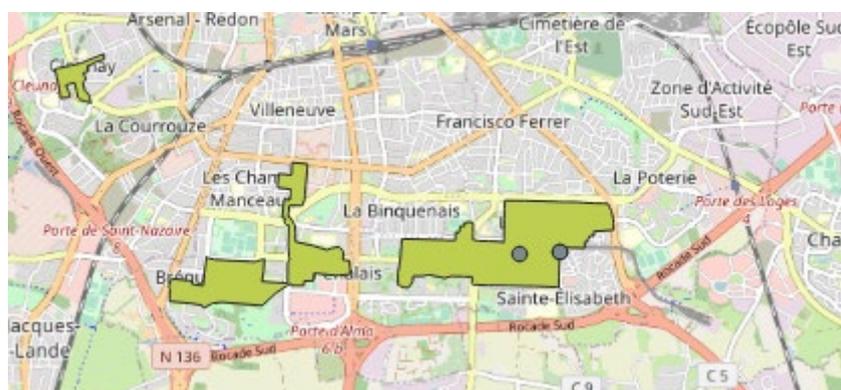
Pour identifier les quartiers prioritaires, un critère unique est retenu, c'est la part de la population ayant un revenu inférieur à 11 250 euros par an. <sup>2</sup>

Parmi les caractéristiques des QPV, nous notons une population plus jeune que la moyenne du reste de la France mais aussi une part de personnes âgées croissante. Par conséquent, observer la présence ou l'absence des centres de santé à l'intérieur ou à proximité des QPV permet de montrer de potentiels inégalités d'accès aux soins.

Il est également intéressant d'observer les types de centres de santé présents dans les QPV (médicaux-polyvalents, dentaires, etc.).

Les QPV sont surtout présents dans les grandes villes de Bretagne. Si nous observons les centres de santé situés à l'intérieur des QPV, nous en recensons 2 situés dans le sud de Rennes.

Ce nombre est extrêmement faible. Il est plus intéressant d'observer la distance entre les centres de santé et leurs QPV. En effet, certains centres sont considérés comme étant rattachés à un QPV vis-à-vis de leur proximité géographique, malgré le fait qu'ils ne soient pas situés à l'intérieur.



<sup>2</sup> Quartier prioritaire de la ville  [www.fnccs.org](http://www.fnccs.org)

Après avoir effectué un tampon de 500 mètres, nous recensons 19 centres de santé qui font partie d'un QPV. Parmi eux, il y a 6 centres de santé dentaires, 6 centres infirmiers et 4 médicaux. La présence de centres de santé dentaires et infirmières sont majoritaires à proximité des QPV.

Type de centres de santé	Nombre
Dentaire	6
Infirmier	6
Médical	4
Ophthalmo	1
Polyvalent	1
Polyvalent Médical-Infirmier	1

Dans un périmètre de 500 à 1 kilomètre d'un QPV, nous recensons 12 centres de santé dont 5 infirmiers, 3 dentaires et 3 médicaux. Ceci confirme nos observations précédentes qui montrent que les activités dentaires et infirmières sont majoritaires à proximité des QPV.

Type de centres de santé	À l'intérieur d'un QPV	Dans un rayon de 500m d'un QPV	500 à 1 km	Total dans un rayon de 1 km
Infirmier	1	6	5	12
Dentaire	0	6	3	9
Médical	1	4	3	8
Polyvalent Médical-Infirmier	0	1	1	2
Ophthalmo	0	1	0	1
Polyvalent	0	1	0	1

## Comparaison avec les maisons de santé

Les maisons de santé sont des personnes morales qui regroupent des professionnels de santé libéraux réunis dans une structure dont le statut est une SISA. (*Article L6323-3 du Code la santé publique*).

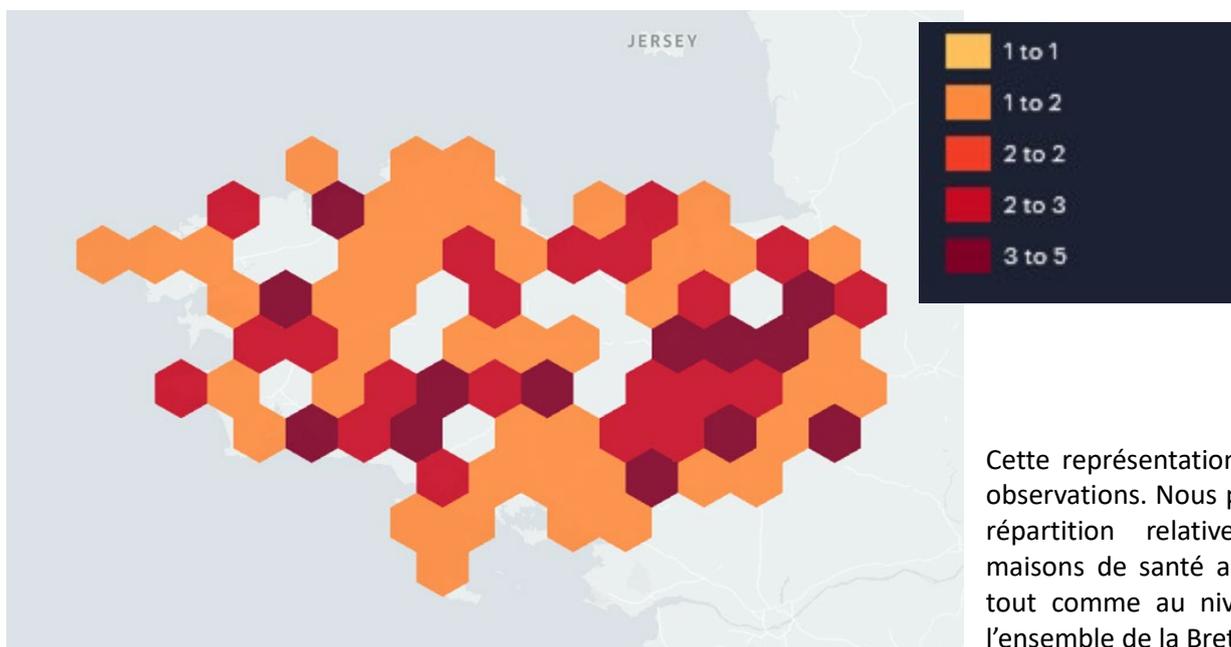
### Carte de la répartition des maisons de santé en Bretagne



Nous comptons 131 maisons de santé en Bretagne, ce qui représente un nombre légèrement plus important que celui des centres de santé au nombre de 112 sur le territoire Breton.

Avec une carte de chaleur, nous observons une répartition géographique plus homogène des maisons de santé sur le territoire breton, par rapport aux centres de santé. Les maisons de santé sont présentes dans les grandes villes de Bretagne comme Lorient, Brest, Rennes, Saint-Malo et au niveau des limites des départements.

### Carte de la représentation polygonale de la répartition des maisons de santé en Bretagne



Cette représentation met en évidence nos observations. Nous pouvons conclure à une répartition relativement équitable des maisons de santé au niveau géographique tout comme au niveau de la densité sur l'ensemble de la Bretagne.

Nous recensons 2 maisons de santé en QPV ce qui est un nombre équivalent aux centres de santé. Cependant, il est intéressant d'observer la distance de ces maisons de santé avec un QPV.

Distance	A l'intérieur d'un QPV	500 mètres d'un QPV	1 Kilomètre d'un QPV	Total
MSP	2	3	0	5
CDS	2	19	12	33

Après avoir effectué un tampon de 500 Mètres et de 1 km, nous recensons 5 maisons de santé qui font partie d'un QPV, alors qu'il y en a 33 pour les centres de santé.

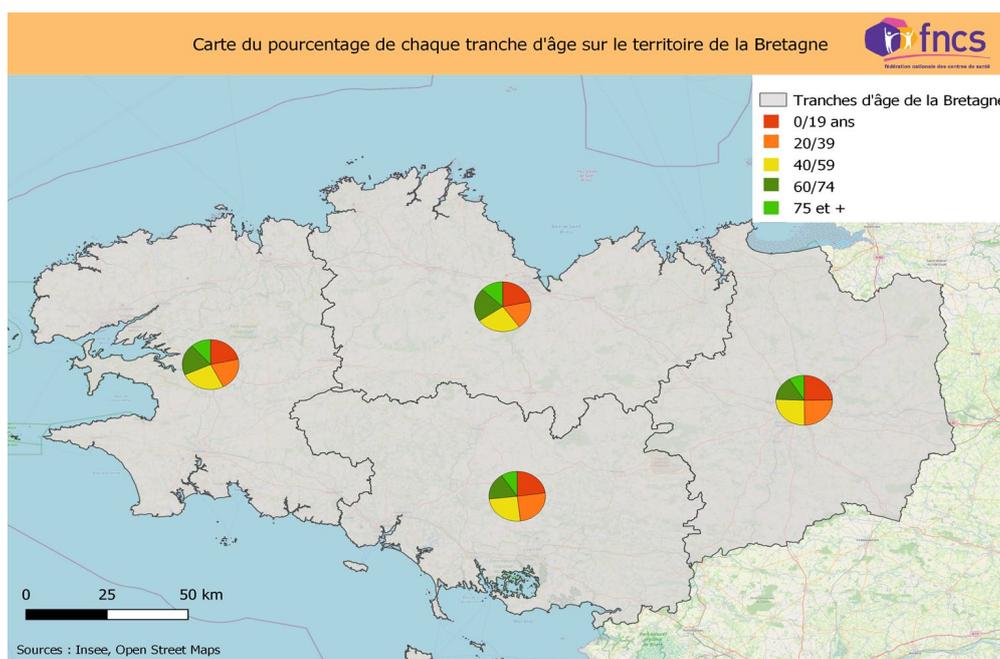
L'ensemble de nos observations met en évidence une implantation plus importante des centres de santé à proximité (500 m) et relative proximité (1 km des QPV).

## Tranche d'âge

Les besoins de santé sont différents selon l'âge, ceux-ci sont particulièrement importants au début de la vie et à partir du début du processus de vieillissement. Par conséquent, il est important de mettre en relation la présence de centres de santé et les tranches d'âge des populations.

Département \ Pourcentage	0 à 19 ans	20 à 39 ans	40 à 59 ans	60 à 74 ans	75 ans et plus
Côtes-d'Armor	22	18	25	22	13
Finistère	22	21	26	20	12
Ille-et-Vilaine	25	25	26	16	9
Morbihan	22	19	26	21	12

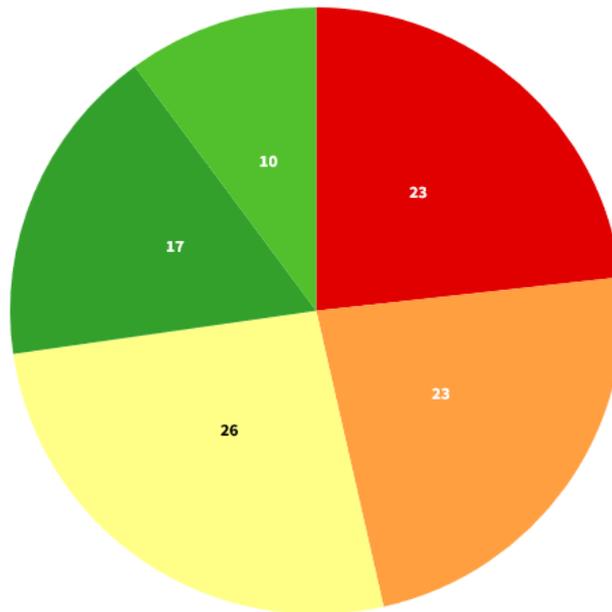
Nous observons que les départements de la Bretagne ont une représentation équivalente de quasi chaque classe d'âge, la moyenne est égale à 22,5 % pour les 0-19 ans, 20,75 % pour les 20-39 ans, 25,75 % pour les 40-59 ans, 19,75 % pour les 60-74 ans et 11,5 % pour les 75 ans et plus.



Ces observations sont non significatives et ne remettent pas en cause les conclusions obtenues précédemment à l'échelle départementale. Si nous comparons à l'échelle nationale, nous observons que la Bretagne ne possède pas de différences significatives en termes de pourcentage de tranches d'âge.

### Pourcentage de chaque tranche d'âge dans la population française

■ 0 à 19 ans ■ 20 à 39 ans ■ 40 à 59 ans ■ 60 à 74 ans ■ 75 ans et plus



Source: Source: résultats du recensement Insee de 2022  
<https://www.insee.fr/fr/information/2008354>

## Limites de nos observations

La présentation effectuée et ses conclusions ont un certain nombre de limites qu'il faut prendre en compte pour que celle-ci soit réellement exhaustive.

### 1. Typologie

Les centres de santé utilisés pour cette observation sont considérés comme médicaux, dentaires, polyvalents etc. Or parmi ceux-ci un certain nombre ont ouvert 4 ou 5 décennies avant qu'il existe une typologie et ont pu faire évoluer leurs offres de soins. Par conséquent, il est possible de s'interroger sur la correspondance de ces centres de santé avec la typologie actuelle.

### 2. Suppressions

Les données utilisées montrent les centres de santé dans la situation actuelle (2021). La représentation cartographique que nous avons est donc un instantané de la situation des centres de santé en Bretagne, ce qui ne nous permet pas d'observer l'évolution de ces structures.

Nous ne pouvons donc pas voir la dynamique de création et de suppression des centres de santé au cours de ces dernières décennies.

### 3. Catégorisation

Les catégories de centres de santé (médicaux, dentaires, ophtalmos etc) ont été associées aux centres de santé en se basant sur leurs noms.

Par exemple :

Nom du centre	Catégorie
Centre de santé dentaire mutualiste Rennes Cleunay	Dentaire
Centre de soins infirmiers	Infirmier

Cette catégorisation est empirique et donc faillible. En effet, nous pouvons supposer que certains centres peuvent avoir un nom les destinant à une catégorie alors que ceux-ci exercent plusieurs activités ou une autre activité, ils ne sont donc pas pris en compte et sont associés à une autre catégorie.

Pour finir, nos observations permettent de produire les conclusions suivantes sur la présence des centres de santé sur le territoire breton :

- 01** La majorité des centres de santé sont concentrés dans les grandes villes, ce qui met en perspective les taux par population et par surface.
- 02** Il existe des « *zones de vide* » où les centres de santé sont absents, ce qui montre une disparité de couverture des centres de santé sur la région Bretagne.
- 03** Nous observons la présence de centres de santé aux limites des départements de la région Bretagne.
- 04** La localisation des centres de santé est différente selon les types d'activité. Il y a plus de centres de santé infirmiers répartis sur l'ensemble des territoires. Nous observons une plus grande concentration des centres dentaires dans les grandes villes et une répartition à mi-chemin entre les deux situations décrites pour les centres de santé médicaux.
- 05** Les centres de santé infirmiers actuels résultent d'une croissance préexistante entre 1945 et 2000. Les centres de santé médicaux malgré leur faible nombre, sont issus d'ouvertures beaucoup plus récentes sur la décennie 2010-2021 avec un pic à 10 ouvertures en 2019. Les dentaires sont relativement stables de 1945 à 2021.

# Annexes



(LIEN  
CLIQUABLE)



01

INTERVENTION D'EMILIE SADERNE, INGÉNIEURE PROJET -  
PRÉSENTATION DE L'ÉTUDE IJFR « DYNAMIQUE DE CRÉATION  
DES CENTRES DE SANTÉ 2017 - 2021 »

*Mardi 5 avril 2022 - Première rencontre en ligne FNCS et CPAM Bretagne*

02

ETUDE DE L'IJFR « DYNAMIQUE DE CRÉATION DES CENTRES  
DE SANTÉ 2017 - 2021 »

03

LES CENTRES DE SANTÉ, UNE HISTOIRE CENTENAIRE  
« LE TEMPS DES PIONNIERS... »

04

8 ÉTAPES POUR CRÉER UN CENTRE DE SANTÉ...

05

SIGNATURE DE LA CONVENTION EHESP / FNCS PACTE  
SOINS PRIMAIRES

06

DONNÉES DE L'ATIH 2022 - BRETAGNE

07

DONNÉES DE L'ATIH 2022 - NATIONAL



La FNCS est dans une perspective  
de collaboration avec les autres régions  
pour renouveler l'opération !



Fédération Nationale des centres de santé  
3 rue de Vincennes, 93100 Montreuil



reseau@fnacs.org



01 48 51 56 22

**Suivez-nous**



Fédération nationale  
des centres de santé



Retrouvez-nous sur [www.fnacs.org](http://www.fnacs.org)

